

MÉDICAUX-SOCIAUX

le 20 mars 2014, votez **Sud Rail**
pour vos délégués du personnel (DP)
et vos représentants CE

ELECTIONS MODE D'EMPLOI

Le 20 mars, VOUS VOTEREZ :

» **AU NIVEAU NATIONAL**, pour les Délégués du Personnel (1 vote pour les titulaires + 1 vote pour les Suppléants), **ET...**

» **AU NIVEAU REGIONAL**, pour les Représentants de votre Comité d'Établissement (1 vote pour les titulaires + 1 vote pour les Suppléants). Le vote se fait soit par correspondance, soit physiquement en vous déplaçant le 20 mars. Les bulletins seront envoyés à votre domicile par la Direction à partir du 10/03/2014.

» Si le 14/03/2014, vous n'avez rien reçu à votre domicile, contactez les militants SUD-Rail ou votre Direction.

REPRÉSENTANTS AU COMITÉ D'ETABLISSEMENT

Ceux-ci ont un rôle de gestion des activités sociales (centres de vacances, restauration, bibliothèques, sorties, spectacles, associations sportives et culturelles,...) et un rôle consultatif sur les projets de la Direction (restructurations, effectifs, formation professionnelle, organi-

sation de la Médecine du Travail,...). Ils ont pour mission de défendre les intérêts collectifs des Cheminots.

DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL

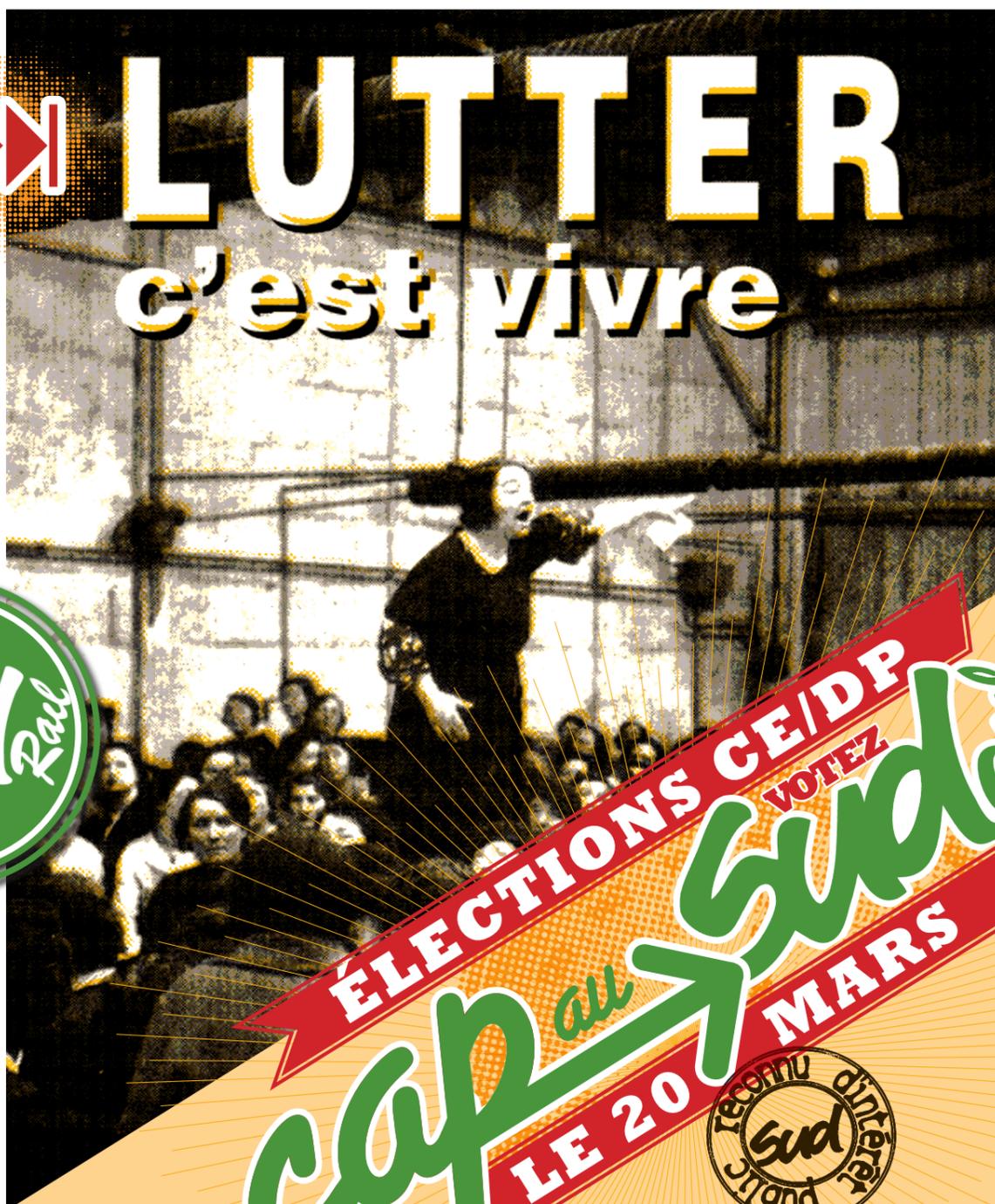
SUD-Rail présente des candidats dans tous les secteurs d'activité et dans un grand nombre de régions. Cette diversité de candidatures permet d'être au plus près des préoccupations de chaque métier.

Ils/Elles sont élu(e)s pour :

- » défendre vos droits et vos réclamations lors des réunions DP, en audience, en commission de notation ;
- » intervenir auprès de la direction pour tout problème individuel ou collectif : rémunération, formation, mutation, harcèlement au travail, sanction, effectif, aménagement d'horaires... ;
- » vous informer sur les projets de la direction : fermeture d'établissement, de service, réorganisation... ;
- » organiser l'action collective pour défendre vos revendications.

NOS PRIORITÉS POUR LES PERSONNELS MÉDICAUX ET SOCIAUX :

- » **Combattre les restructurations qui cassent nos services et suppriment des postes.**
- » **Revendiquer une amélioration du déroulement de carrière pour tous (Cadre Permanent et Contractuel) et une juste rémunération indépendante des choix arbitraires de la Direction.**
- » **Défendre les spécificités de chaque métier pour maintenir un service de qualité auprès des cheminots.**
- » **Revendiquer un vrai parcours de formation.**
- » **Rompre avec la seule politique du chiffre et redonner du sens à nos professions.**



Personnel contractuel

Suite à de nombreuses interventions :

- ▶ **SUD-Rail a obtenu** l'application de la majoration de 3% de fin de carrière prévue au RH0254 pour un grand nombre de Contractuels.
- ▶ **SUD-Rail a dénoncé l'inégalité** de traitement entre Contractuels des différents Annexes du RH0254 concernant la Prime de Travail, la Prime de Fin d'Année, ...
- ▶ **SUD-Rail est intervenu pour :**
 - la titularisation au Cadre Permanent de contractuels,
 - la revalorisation salariale par une majoration de 10% pour le personnel de l'Annexe A3 et le changement de coefficient pour le personnel de l'Annexe B.
- ▶ **SUD-Rail réclame** l'intégration des personnels Contractuels des annexes A3 et B dans les Commissions de Notation.
- ▶ **SUD-Rail combat** la politique actuelle de l'entreprise d'embauches massives de contractuels lui permettant de précariser l'emploi et faire disparaître progressivement le Statut.

Souffrance au travail

Les méthodes de management mises en place par les directions des services médicaux et sociaux, la diminution des effectifs, l'individualisation des objectifs, la perte de sens de nos métiers, la toute puissance des statistiques, l'augmentation de la charge de travail, ... tout cela concourt aux Risques Psycho-Sociaux (RPS).

- ▶ **SUD-Rail est intervenu** en DP et en audience sur des situations individuelles, ou collectives, de souffrance au travail et a obtenu l'arrêt de celles-ci.
- ▶ **SUD-Rail condamne cette dégradation des conditions de travail** qui met à mal l'entraide, la solidarité des équipes de terrain et surtout entraîne des conséquences importantes sur la santé des salariés.
- ▶ **SUD-Rail soutient tous les personnels résistants** à ce type de pratiques et réclame un réel engagement de la direction dans la prévention des RPS.

Les secrétaires au médical et au social

Pour la direction, les agents administratifs sont peu coûteux au niveau salaire et déroulement de carrière, pourtant elle a décidé de tirer encore plus de profit en continuant toujours à supprimer des postes tout en augmentant la charge de travail.

SUD-Rail revendique une réelle reconnaissance des métiers de secrétaire :

- ▶ le maintien des effectifs et le remplacement des départs ;
- ▶ une reconnaissance de leur fonction et de leur spécificité ;
- ▶ des moyens pour assurer un service de qualité ;
- ▶ un véritable parcours de formation, en interne et en externe, en fonction des besoins spécifiques de chaque métier (y compris pour le personnel reclassé) ;
- ▶ un véritable déroulement de carrière du collège exécution jusqu'au collège maîtrise ;
- ▶ l'application de la « prime de saisie ».

SUD-Rail maintient sa position sur la Prime de Saisie (application du RH 0131-article 58)... Prime plus que justifiée avec l'arrivée du nouveau système informatique SOLIS.

En votant SUD-Rail, vous aurez des Délégués en Commission de Notation SUD-Rail. Ils vous défendront lors de la Commission en faisant respecter l'ordre du listing. **SUD-Rail combat les notations faites à la «tête du client».**

Danger à l'action sociale

TRANSFERT DES PRESTATIONS FAMILIALES... RÉFORME DU FERROVIAIRE...

La décision commune de la Direction de la Sécurité Sociale (DSS) et de l'entreprise de transférer les Prestations Familiales aura des conséquences sur le budget du FASS en terme de maintien des activités, de prestations offertes aux Cheminots et d'effectifs. L'entreprise ne manquera pas, au travers de cette décision, mais aussi de la réforme du ferroviaire, de se saisir de cette opportunité pour revenir sur les 1,275% alloués à l'Action Sociale.

SUD-Rail revendique :

- ▶ le maintien d'un Service d'Action Sociale intégré au sein de l'entreprise,
- ▶ la pérennité de l'ensemble des établissements de l'Action Sociale (EAE, EAESI, ESHT, EHPAD, ...) et l'arrêt des restructurations,
- ▶ le remplacement des postes de Travailleurs Sociaux et Secrétaires-Assistantes afin de maintenir une proximité avec les cheminots et pas seulement avec les établissements ferroviaires,
- ▶ une politique d'Action Sociale ambitieuse répondant aux besoins des Cheminots.

Quand Action Sociale rime avec épargne...

SUD-Rail dénonce l'augmentation, d'année en année, du « report à nouveau » grâce à la vente des établissements sociaux, la non utilisation du budget des prestations et au placement de cette somme, par l'entreprise, sur un compte rémunéré.

La direction utilise une partie de celui-ci pour le financement de son nouveau système informatique (SID ou SOLIS ou... « Outils de Contrôle de l'Activité des Travailleurs Sociaux ») dont le coût est évalué à 1,6 million d'euros.

Une autre partie devait servir au financement du projet d'extension de l'EHPAD de Neuilly (au détriment de la reconstruction de l'EHPAD de Villevaudé) mais au regard du contexte, est-ce toujours d'actualité ???

Et, pour les bénéficiaires de l'Action Sociale ? Toujours rien à l'horizon... si ce n'est la perspective de voir l'entreprise utiliser ces fonds à d'autres fins...

Médical

La direction poursuit sa politique de démantèlement du Service Médical en s'attaquant à chaque secteur d'activité

- (30 CM fermés en 5 ans, suppression du dernier service de radiologie à Toulouse). Cette politique a pour conséquence :
- ▶ une Médecine du Travail centralisée de plus en plus éloignée du terrain ;
 - ▶ une réduction drastique de l'offre de soins aux Cheminots et
 - ▶ une surcharge de travail de l'ensemble du personnel.

Le décret de juillet 2012, relatif à l'organisation de la Médecine du Travail, a accentué cette dérive, notamment en donnant la possibilité à la direction de mettre en place les ESTI pour augmenter la périodicité des visites médicales à 4 ans, voire 5 ans !

Sous couvert de pénurie des Médecins du Travail, la direction transfère progressivement les missions de ces professionnels vers le personnel infirmier. Celui-ci, conscient de ses compétences professionnelles et déjà surchargé de travail, ne veut pas servir de variable d'ajustement des effectifs. Il a toute sa place dans l'entreprise en complémentarité des médecins mais non en s'y substituant. La direction donne les moyens à la Médecine d'Aptitude de se développer au détriment de la médecine de prévention.

SUD-Rail revendique :

- ▶ une Médecine de Travail de proximité, indépendante de la direction, travaillant en étroite collaboration avec les CHSCT pour la prévention, sans obéir aux diktats d'une direction médicale nationale normative et autoritaire ;
- ▶ l'arrêt des fermetures des Centres Médicaux ;
- ▶ l'augmentation des effectifs pour assurer un travail de prévention de qualité ;
- ▶ la reconnaissance de tous les métiers paramédicaux par une amélioration du déroulement de carrière ;

- ▶ une Médecine de Soins au plus près des Cheminots avec maintien des acquis (gratuité, consultation sur le temps de travail, ...)
- ▶ l'ouverture des Centres Médicaux aux Contractuels, Retraités, Personnels des CE et Ayants-Droits ;
- ▶ le retour de la Caisse de Prévoyance au sein de la SNCF.

Laboratoires

Le personnel subit aussi une dégradation de ses conditions de travail. En raison du doublement de leur activité, lié à la Médecine d'Aptitude, sans effectif supplémentaire, le personnel du laboratoire de Paris Nord a fait appel à SUD-Rail. En audience, SUD-Rail a obtenu : ▶ l'embauche de 2 TMA supplémentaires, ▶ l'achat d'un 3^e appareil EXL, ▶ la mise sous surveillance de 2

CHOISIR DES ÉLU(E)S SUD-RAIL :

c'est voter pour un syndicalisme différent, offensif. C'est avoir la garantie d'être informé(e), défendu(e), soutenu(e) dans les actions et de pouvoir participer, s'exprimer, décider lors des assemblées générales en cas de conflit.

SUD-RAIL REVENDIQUE :

- ▶ l'accès au Cadre Permanent pour tous, sans distinction d'âge, de nationalité ou de diplôme,
- ▶ la titularisation au cadre permanent de tous les contractuels,
- ▶ le déroulement de carrière au minimum sur la qualification F pour tout le personnel paramédical et social de terrain,
- ▶ le déroulement de carrière sur la qualification D et E pour tout le personnel administratif,
- ▶ l'arrêt des fermetures des services médicaux, des centres d'Action Sociale et des Etablissements Sanitaires et Sociaux,
- ▶ le remplacement des départs en retraite, des CPA, des temps partiels choisis, ...

LES CANDIDATS SUD-RAIL :

COLLÈGE EXECUTION

Titulaires :

Isabelle BARTHELEMY
Secrétaire, CAS Les Aubrais-Orléans, (Tours)

Hervé BRIOT
Agent Technique, EHST S'-Jacut, (Rennes)

Sylvie COSTES
Secrétaire, CAS Albi, (Toulouse)

Hassan ADDIOUI
Educateur, Contractuel, EAESI Varennes (Paris E)

COLLÈGE MAITRISE

Titulaires :

Mourad BELKALEM
AS, CAS Paris Gare de Lyon, (Paris SE)

Aurélié SIBILAT
Infirmière, CM Paris Gare de Lyon (Paris SE)

Muriel MERIAUX
CESF, CAS de TERGNIER, (Amiens)

Mickaël GONZALVEZ
AS, CAS Paris Gare de Lyon, (Paris SE)

Cécile FREUND
Infirmière, CM Nantes (Nantes)

Pierre THIVILLIER
CESF, CAS Douai, (Lille)

Pauline RENEL
Educatrice, Structure Dijon, (Dijon)

COLLÈGE CADRE

Titulaires :

Catherine BOUCHON
AS, CAS Bourg-en-Bresse, (Chambéry)

Anne-Sandrine BIDEAU
CESF, CAS Nîmes, (Montpellier)

Rose-Marie CASTELLO
Médecin du Travail, CM Paris S'-Lazare (Paris SL)

Isabelle COURTUY
AS, CAS Longuyon, (Metz-Nancy)

Suppléants :

Christine HUAULT
Agent Technique, Contractuelle, EAE Brétigny-sur-Orge, (Paris RG)

Karine GIRAUD
Secrétaire, CAS Bourg-en-Bresse, (Chambéry)

Tété AJAVON
Aide Soignante, Contractuelle, EHPAD Villevaudé, (Paris E)

Véronique JOLY
Secrétaire, CAS Laroche-Migennes, (Paris SE)

Suppléants :

Sylvie CHASSAING
AS, CAS Le Mans, (Nantes)

Thierry PEARD
Educateur, EAE Brétigny-sur-Orge, (Paris RG)

Eliane FAES
Infirmière, Contractuelle, CM Dijon, (Dijon)

Dorothée BALLOY
CESF, CAS Douai, (Lille)

Delphine BELLE
AS, CAS Ambérieu, (Chambéry)

Thierry VERDE
Educateur, EAE Brétigny-sur-Orge, (Paris RG)

Martine CANALES
Infirmière, Contractuelle, CM Strasbourg (Strasbourg)

Suppléants :

Rose-Marie CASTELLO
Médecin du Travail, CM Paris S'-Lazare, (Paris S-L)

Isabelle COURTUY
AS, CAS Longuyon, (Metz-Nancy)

Catherine BOUCHON
AS, CAS Bourg-en-Bresse, (Chambéry)

Anne-Sandrine BIDEAU
CESF, CAS Nîmes, (Montpellier)

directrices de laboratoire en raison de leur management agressif et irrespectueux.

Les attaques de la direction ne sont pas une fatalité ! La réaction collective paie !!!

Encadrement infirmier

La direction avait envisagé de supprimer les postes de REP pour, soi-disant, simplifier les rôles de chacun ! Pour SUD-Rail, cette réorganisation entraînerait une perte de responsabilité des REP sur les grandes régions, une réduction des postes à F et G, une inégalité de situation entre grandes et petites régions. **Face au mécontentement du personnel, à l'opposition de SUD-Rail, la direction a reculé et abandonné son projet !**

FACE AU DÉMANTÈLEMENT DE NOS SERVICES, ENVOYEZ UN SIGNAL FORT A LA DIRECTION EN VOTANT POUR SUD-RAIL QUI AGIRA CONTRE LA POLITIQUE DE CASSE DE L'ENTREPRISE.

ACCORDEZ VOTRE CONFIANCE AUX CANDIDATS

Sud Rail

CHAQUE VOTE COMPTE, CHAQUE VOIX A SON IMPORTANCE !